



**Extrait du Registre des Délibérations**

**du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche**

**N°2023/06-32**

**Objet : Marché 2023MA03 – Travaux d'extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit prince » - Attribution des lots 1 et 2**

**L'an deux mille vingt-trois,**

Le vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

**Présents** : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Philippe DESBOIS, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Sophie LAFEUILLADE (arrivée à 20h05, délibération n°4), Jérôme FENAILLON.

**Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :**

Muriel DEGAVRE à Gérard PARFAIT  
Christine CAILLAT à Isabelle TRAPPIER  
Axel FAIVRE à Dominique GERBERT  
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS  
Christelle BARDEILLE à Florent BORON  
Thomas BATIGNE à Monsieur le Maire  
Nathalie ZENOU à Jérôme FENAILLON  
Stéphanie NOGUES à Sophie LAFEUILLADE

**Absents :**

Sylvie SORMAIL,  
Clotilde FRETÉ  
Jean-Philippe ANTOINE  
Eric FROMMWEILER

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Gérard PARFAIT, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



**N°2023/06-32 : Marché 2023MA03 – Travaux d’extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit prince » - Attribution des lots 1 et 2**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les dispositions des articles L.2123 et R.2123 du Code de la commande publique,

**CONSIDERANT** le projet d’extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit Prince »,

**CONSIDERANT**, la publicité transmise sur le site officiel dématérialisé [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) le 16 mars 2023 (avis 3952101), et publié au BOAMP sous le numéro 23-35784 ainsi qu’au JOUE sous le numéro 2023/S 057-169955,

**CONSIDERANT** les 4 offres reçues dans les délais pour le lot 1 : démolition – gros œuvre - carrelage - serrurerie – VRD – espaces verts,

**CONSIDERANT** l’offre reçue dans les délais pour le lot 2 : charpente – bois - bardage,

**CONSIDERANT** qu’à la suite des négociations et de l’étude des offres, la société IDC située 6 rue du Clos Baron 78 112 Saint-Germain-en-Laye, présente l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de la consultation pour le lot 1 : démolition – gros œuvre - carrelage - serrurerie – VRD – espaces verts,

**CONSIDERANT** qu’à la suite des négociations la société LA CHARPENTE COURVILLOISE, située 7 rue de Châteauneuf-28190 COURVILLE SUR EURE, présente une offre cohérente avec les critères définis au règlement de la consultation et au regard de l’estimation du maître d’œuvre, pour le lot 2 : charpente – bois – bardage,

**CONSIDERANT** l’avis favorable à l’unanimité de la commission municipale « finances, informatique et ressources humaines » et « travaux, patrimoine », en date du 19 juin 2023,

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, À l’unanimité**

**APPROUVE** l’attribution du marché de travaux à la société IDC située 6 rue du Clos Baron 78 112 SAINT GERMAIN EN LAYE pour le montant négocié des travaux du lot 1 qui s’élève à **508 200,00 €HT**, soit **609 840,00 €TTC** variante incluse, pour le lot 1 : démolition – gros œuvre - carrelage - serrurerie – VRD – espaces verts.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

**N°2023/06-32 : Marché 2023MA03 – Travaux d'extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit prince » - Attribution des lots 1 et 2**

**APPROUVE** l'attribution du marché de travaux à la société LA CHARPENTE COURVILLOISE, située 7 rue de Châteauneuf-28190 COURVILLE SUR EURE, pour le montant négocié des travaux du lot 2 qui s'élève à **309 190,17€ HT**, soit **371 028,20 €TTC**, pour le lot 2 : charpente – bois – bardage.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville.

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 29 juin 2023

Le secrétaire de séance

**Gérard PARFAIT**



Le Maire,  
1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté  
de communes Gally Mauldre,

**Gilles STUDNIA**

Mis en ligne le 29/06/2023

Document rendu exécutoire le 29/06/2023

Certifié par le Maire

Pour le Maire et par délégation

Le Directeur Général des Services

**Pascal PARISSIER**

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20230629-2023-06-32-DE  
Date de réception préfecture : 29/06/2023